



Club de vol libre Yamaska

Formulaire et exonération de responsabilité pour élève

Saison 2026-27

Ce formulaire doit être signé par l'élève et l'instructeur

Élève

Nom et prénom :	Date :
Adresse :	Code postal
Ville :	Province :
Courriel :	Cellulaire :
Contact en cas d'urgence (nom et lien):	Téléphone du contact d'urgence:

Instructeur

Nom et prénom :	No. ACVL :
École (s'il y a lieu):	

SOUS RÉSERVE DE CE QUI SUIT, le Club de vol Libre Yamaska (CVLY) accorde à l'Élève la permission d'utiliser les sites opérés par le CVLY sans frais dans le cadre d'une formation au vol libre dispensée par une École et/ou un Instructeur dûment accrédité, membre du CLVY et signataire d'une entente de formation avec le CVLY.

Sauf pour ce qui est prévu ci-dedans, il n'existe aucun lien d'affaire ou de responsabilité entre le CVLY et l'Élève, ni entre CVLY et l'École et/ou Instructeur. L'École et/ou l'Instructeur est (sont) seul(s) responsable(s) de la formation dispensée à l'Élève; l'École et/ou l'Instructeur étant seul(s) responsable(s) de dispenser une formation conforme aux exigences de l'Association de vol libre du Canada (ACVL). L'utilisation des sites du CVLY par l'École et/ou l'Instructeur est régie par l'entente de formation signée entre le CVLY et l'École et/ou l'Instructeur.

Le CVLY informe l'Élève qu'à titre d'élève en formation auprès d'un Instructeur dûment accrédité, l'élève bénéficie d'une couverture d'assurance responsabilité pour les dommages causés à **un tiers**, cette assurance étant souscrite par l'ACVL. Le CVLY recommande à l'élève de s'informer sur les limites de cette assurance et d'envisager une assurance pour dommages à sa personne (qui n'exclue pas le parapente comme activité).

L'Élève doit attester avoir pris connaissances des consignes suivantes encadrant son utilisation des sites du CVLY et signer l'exonération de responsabilité qui suit.

CONSIGNES

- L'élève est en tout temps sous la responsabilité de l'Instructeur lorsque sur les sites du CVLY.
- L'élève doit être en **supervision directe** de l'Instructeur et/ou d'un Instructeur associé dûment accrédité durant toutes les phases d'un vol (préparation, décollage, vol, atterrissage).
- L'élève doit être en supervision directe de deux Instructeurs, un au décollage et un à l'atterrissage, durant au moins ses 15 premiers vols de formation.
- Si l'Instructeur n'assure pas la supervision identifiée ci-haut, l'élève doit renoncer à tout vol.
- L'élève peut effectuer des pratiques au sol (gonflages) sur le site principal du CVLY sans être en supervision directe de l'Instructeur, mais demeure toujours sous la seule responsabilité de celui-ci.
- L'élève doit avoir son carnet de vol à jour en sa possession en tout temps lorsque sur les sites du CVLY. L'élève doit présenter son carnet à tout Instructeur ou membre du conseil d'administration du CVLY qui en fait la demande dans le but de valider le niveau d'avancement de sa formation.
- L'élève aura pris connaissance des Règlements spécifiques du CVLY (<https://cvly.ca/wp-content/uploads/reglement-specifique-CVLY-MAJ-25-mars-2018.pdf>) et s'engage à les respecter.



J'atteste avoir pris connaissances des consignes et m'engage à les respecter.

Exonération de responsabilité

(cocher chaque case pour témoigner avoir lu, compris et accepté le texte)

Je soussigné, _____, par les présentes,

Nom de l'élève en lettres moulées

demande la permission de pratiquer le vol libre à titre d'élève en formation auprès de l'instructeur ci-haut désigné sur le(s) site(s) opéré(s) par le CLUB DE VOL LIBRE YAMASKA INC. et par la Cie 9054-1913 Québec Inc. (ci-après les « **Opérateurs** ») et/ou par la Cie 9174-1090 Québec Inc. (propriétaire du décollage sud).



Je reconnais que la pratique du vol libre comporte des dangers et risques inhérents incluant des risques de blessures physiques potentiellement graves à ma personne ou à celle d'autrui. Certains risques résultent de la nature même du vol libre, d'autres résultent d'erreurs humaines ou négligences de la part des participants ou instructeurs, et d'autres résultent du fait des circonstances et de l'environnement physique. J'accepte d'assumer entièrement ces risques, quelle que soit leur gravité ou prévisibilité. Je déclare être en bonne condition physique et mentale aux fins de pratiquer le vol libre.



J'accepte de respecter les règlements du (des) site(s) tels qu'ils me seront communiqués par mon instructeur.



Les Opérateurs ne s'engagent à aucune obligation de sécurité ni de garantie d'usage ou de conformité pour la pratique du vol libre sur le(s) site(s). Les Opérateurs s'engagent seulement à fournir accès à un ou des sites d'envol et d'atterrissage où le vol libre a déjà été pratiqué avec succès, et à fournir accès à des installations incluant le local du club, toilettes, etc. dont je peux me prévaloir lors de ma visite.

- ☐ Je reconnais que les Opérateurs n'ont aucun lien d'autorité, d'affaires, d'encadrement, de certification ou d'homologation eut égard à l'École et/ou l'Instructeur qui est (sont) seul(s) responsable(s) de tous les aspects de la formation à laquelle je participe.
- ☐ La décision de pratiquer le vol libre à titre d'élève en formation est la mienne exclusivement et la décision d'effectuer ou non le vol est conjointement la mienne et celle de mon instructeur laquelle sera prépondérante, et ceci après avoir vérifié conjointement, avant l'envol, que toutes les conditions propices au vol libre sont présentes et favorables, incluant les conditions météorologiques, condition de mon équipement, ma propre condition physique et mentale, et tout autre condition qui pourrait affecter la pratique sécuritaire du vol libre.
- ☐ En contrepartie de la permission qui m'est accordée, je renonce pour toujours à toutes poursuites contre les Opérateurs, les propriétaires ou locataires des sites ci-dessus mentionnés, pour tout dommages ou blessures que je pourrais encourir résultant de ma pratique du vol libre sur ces sites, suite à toute cause, y compris la faute ou négligence des Opérateurs, ou des personnes sous leur contrôle. Je libère les Opérateurs de toute responsabilité en cas de blessure, accident, ou décès, qu'il soit causé par ma propre négligence ou celle des Opérateurs.
- ☐ En ce qui concerne les dommages que je pourrais causer par ma participation au vol libre, soit par mon inadvertance ou ma négligence ou par toute autre cause, j'en assume la responsabilité, sachant que l'instructeur dispose, tel qu'il le déclare, d'une assurance responsabilité, valide et en vigueur auprès L'Association canadienne de vol libre (ACVL), qui m'accorde certaines protections. Je reconnais que ces protections couvrent unique les dommages causer à autrui et non les dommages que je peux subir.

Cet écrit est valide jusqu'à l'abrogation écrite signifiée aux Opérateurs par courrier recommandé. Toute disposition de la présente convention qui serait contraire à la Loi sera seule annulée et n'aura pas pour effet d'annuler les autres dispositions de la convention qui demeureront en vigueur.

Ma signature faisant preuve de mon engagement, j'ai lu et je comprends les conséquences des présentes et

J'ai signé à : _____ ce _____
Lieu Date

Signature : _____

Ce formulaire doit être signé par l'instructeur qui doit être un membre en règle du CVLY et pilote de tandem en règle avec l'ACVL

Nom de l'instructeur : _____ Nom de l'école : _____

Signature : _____

Le formulaire doit être dûment complété et signé AVANT le vol prévu. Le formulaire doit être déposé, dans la boîte de courrier à l'intérieur du local du CVLY ou remis au conseil d'administration du CVLY en main propre ou par copie électronique à info@cvly.ca.